

A F F A I R E N ° 15

OBJET : Plan de Circulation 2° phase -  
Partie Centre-ville.

LE MAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Faisant suite à l'aménagement de la ROCADE SUD et de la rue de Paris, partie SUD, qui ont composé la 1° phase de son Plan de Circulation, la Municipalité a entrepris l'étude du Centre ville.

La non réalisation des voiries nouvelles projetées telle la rue Lucien Gasparin et l'état inchangé du réseau urbain de Transports en Commun ont conduit à une adaptation de la Rocade de contournement du Centre ville par rapport au Schéma Directeur anciennement défini.

La 2ème phase du Plan de Circulation de St-Denis a pour objectif la sauvegarde du Centre-ville appelé hypercentre par la création d'une rocade de contournement qui aura pour supports :

- la rue Félix Guyon
- la rue de Paris
- la rue Alexis de Villeneuve
- la rue Charles Gounod

Seront aménagées les liaisons de cette Rocade avec la 1ère phase par la rue de Paris et la rue Maréchal Leclerc, ainsi qu'avec le front de mer par l'Avenue de la Victoire et le Boulevard Gabriel Macé.

Le montant total des travaux s'élève à 6 000 000 F et se répartit de la façon suivante :

une 1° tranche ferme :

- Aménagement de carrefours	1 500 000 F
- Coördination de feux	500 000 F

une 2° tranche conditionnelle

- Aménagement de carrefours	1 100 000 F
- Coördination de feux	2 500 000 F
- Signalisation	400 000 F

L'opération est financée comme suit :

.../...

*Reçu à la Préfecture de  
la Réunion le  
25 Avril 1982*